

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD NIVERNAIS

Le 13 Septembre 2022 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine Roy, Présidente.

Date convocation : 7 Septembre 2022. **Présents :** AUGER Catherine, BERNARD Colette, BORNET Carole, CLAVEL Éric, DUMONT Sylvie, FOREST Jean-Yves, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, JAMET Christine, LEMOINE Fernand, LEROY Anne, LOUHET Damien, MARTIN Michel, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAUX Jacques, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Éric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés :** BARBIER Daniel (pouvoir à Vingdiolet MC.), BOUZOULA Yasmina, COLAS David, COLIN Séverine (pouvoir à Jaillot A.), DAGUIN Gérard (pouvoir à Lemoine F.), FONGARO Laurent (pouvoir à Guyot J.), GATEAU Mireille (pouvoir à Martin M.), MOREAU Alain (pouvoir à Rollin P.), ROY Barbara, SAURAT Jean-François (pouvoir à Roy R.) **Absents :** BARBIER Roger, BOUILLON Sandra, CAILLOT Daniel, ESCURAT Elisabeth, HOURCABIE Guy,

Secrétaire de séance : BERNARD Colette. **En exercice :** 44. **Présents :** 29. **Votants :** 36.

Contractualisation : contrat-cadre de partenariat 2021-2026 entre la CCSN et le CD 58

Le Département de la Nièvre reconnaît l'échelle intercommunale comme une maille d'intervention pertinente pour définir et mettre en œuvre les projets structurants d'aménagement et de développement des territoires. En conséquence, il propose, à chaque établissement public de coopération intercommunale nivernais d'inscrire une offre d'appui spécifique intitulé « contrat-cadre de partenariat ».

Point de rencontre entre les stratégies de développement du territoire et la vision départementale des enjeux de chacun des territoires, le contrat-cadre de partenariat se traduit autour de projets structurants déclinés en opérations susceptibles d'être soutenues par la collectivité au cours de la période 2021-2026, période divisée en deux programmations (2021-2023 et 2024-2026). Dans ce cadre contractuel, le Département a alloué à la Communauté de Communes Sud Nivernais un montant d'aide de 1 446 848 €.

Le Département, en décidant d'accompagner les communautés de communes, entend favoriser les dynamiques locales et l'accompagnement des projets structurants, contribuant à l'attractivité de la Nièvre.

Les communes ont été invitées par M. GAUTHERON, 2^e vice-président en charge du Projet de Territoire, à faire remonter leurs projets auprès des services de la CCSN. Additionnés aux projets communautaires, ce sont plus de 200 projets qui ont été abordés lors du pré-COPIIL du 10 mai 2022 entre la CCSN et le CD 58. À l'issue de cette réunion de travail, 38 projets communaux et communautaires ont été privilégiés, et ont fait l'objet de nouvelles discussions lors du COPIIL du 16 juin 2022, 19 d'entre eux intégrant la liste fermée pour la programmation 2021-2023.

La CCSN souhaite s'inscrire dans cette démarche de contractualisation et de partenariat avec le CD 58, formalisant les engagements réciproques pour la première programmation (2021-2023).

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'approuver le plan d'actions constituant une liste fermée,
- D'approuver la mobilisation des crédits territoriaux pour les opérations dont l'opérationnalité est de niveau 1, selon les modalités inscrites dans le tableau annexé à la présente délibération,
- De valider les modalités de contractualisation du contrat-cadre de partenariat avec le Conseil Départemental de la Nièvre
- D'autoriser Madame la Présidente à effectuer toutes les démarches à intervenir relatives à cette nouvelle contractualisation et notamment de l'autoriser à signer le contrat-cadre de partenariat avec le représentant du Conseil Départemental de la Nièvre.

Contrat-cadre de partenariat 2021/2023

CD 58 / CCSN

Liste des opérations - niveau opérationnalité 1 :

Intitulé de l'opération (<u>investissement</u>)	Maîtrise d'ouvrage	Coût du projet prévisionnel (en €)	Cofinancement	Fonds territoriaux prévisionnels	
				Montant en euros	Taux
Aménagement d'un city stade	Commune de Decize	186 025 €	Etat ANS : 88 810 € Région BFC : 30 005 € Autofinancement : 37 205 €	30 005 €	16,13 %
Rénovation du gymnase	Commune de La Machine	106 884,06 €	DSIL : 21 376,81 € Autofinancement : 64 130,44 €	21 376,81 €	20 %
Parc ludique et sportif des Varennes (3 ^e tranche)	Commune de Sougy-sur-Loire	500 000 €	DETR : 122 150 RTE/PAP : 81 456 € Région BFC : 57 958 € Autofinancement : 138 436 €	100 000 €	20 %
Amélioration de l'offre de services touristiques de la Halte nautique de Fleury-sur-Loire	CCSN	121 000,50 €	Région BFC : 48 400,20 € Autofinancement : 48 400,20 €	24 200,10 €	20 %
				175 581,91 €	

Liste des opérations - niveau opérationnalité 2 :

Intitulé de l'opération	Maîtrise d'ouvrage	Coût du projet prévisionnel (en €)
Aménagement de la traversée du Bourg – RD 981	Commune de Béard	283 484,10 €
Réhabilitation du centre culturel Guy Lacrouête	Commune de Champvert	327 370 €
Création d'une maison de santé pluridisciplinaire	SEM	2 600 000 €
Dispositif passerelle de l'école maternelle du Beuche	Commune d'Imphy	Attente d'éléments budgétaires
Réfection du gymnase Léon Wintzinger	Commune d'Imphy	150 000 €
Aménagement de la place du village et sécurisation des abords de l'école	Commune de La Fermeté	305 429 €
Modernisation des installations sportives municipales (stades M. Jondot et E. Marets) et création de nouvelles structures	Commune de La Machine	846 797,10 €
Aménagement et revitalisation du centre-bourg (1 ^{er} tranche)	Commune de Lucenay-lès-Aix	Attente d'éléments budgétaires
Aire de jeux multisports	Commune de Verneuil	100 428 €
Travaux d'aménagement de l'accueil, la boutique et des toilettes pour une accessibilité PMR du Musée de la Mine de La Machine	CCSN	468 145,91 €
Rénovation du local du Toueur	CCSN	Attente d'éléments budgétaires

AR Prefecture

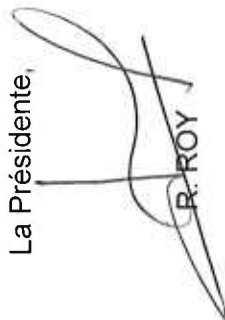
058	0000	09/2022	091352022009-DE
058	0000	09/2022	091352022009-DE
058	0000	09/2022	091352022009-DE

Création d'une France Services à la gare d'Imphy	CCSN	543 110 €
Travaux de réaménagement de la déchetterie d'Imphy	CCSN	304 000 €
Stratégie d'aménagements touristiques	CCSN	Attente d'éléments budgétaires

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition.

Fait à Decize, le 15 Septembre 2022

Certifié exécutoire par la Présidente,
 Compte tenu de la transmission
 En Préfecture le 15/09/2022
 Et de la publication le 15/09/2022

La Présidente,

 R. ROY

La Présidente
